



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

114^{ème} session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations,

Genève, 27-29 novembre 2023

Déclaration de la délégation algérienne

Prononcée par

S.E Madame Faouzia Mebarki-Boumaiza,

Ambassadeure, Représentante Permanente, Chef de la délégation

Ma délégation s'aligne sur les déclarations présentées par les groupes d'appartenance régionales, et souhaite compléter à titre national avec les remarques suivantes:

Tout d'abord je m'acquitte avec plaisir de la courtoisie élémentaire pour vous féliciter madame la présidente ainsi que les excellents membres de votre Bureau , vous avez notre plein soutien pour le succès de votre mandat. Comme je remercie le secrétariat pour son dévouement au service de la communauté internationale.

Ma délégation tient à féliciter la Directrice générale pour l'excellent Rapport car il nous donne une idée exhaustive des activités réalisées et des priorités de l'Organisation.

Aujourd'hui, plus que jamais, le monde a besoin du concours des acteurs humanitaires, dont l'OIM, en vue d'apporter son aide ciblée. C'est à dire contribuer à alléger les souffrances des populations concernées. C'est le cas du travail accompli à Gaza pour lequel mon pays exprime son entière appréciation.

Nous saisissons cette occasion pour condamner les massacres perpétrés par la force occupante à l'endroit des populations civiles palestiniennes qui a engendré la mort de plus de 15000 innocents dont la majorité est constituée d'enfants et de femmes ainsi que la destruction des hôpitaux et des lieux de cultes sans aucun respect des règles du droit international humanitaire et de la dignité humaine.

Madame la Présidente,

1/ compte tenu de sa superficie, et de sa position de carrefour des dynamiques et routes migratoires de la Région, pour être à la fois au cœur du Maghreb et aux frontières extérieures de la CEDEAO et à celles de l'UE, mon pays fait face à d'énormes flux migratoires causés par l'instabilité politique, la pauvreté et les changements climatiques. L'Algérie déploie des efforts considérables pour venir en aide aux populations locales des pays d'origine en favorisant l'option du développement local. C'est ainsi qu'il y a de nombreux projets de coopération notamment la réalisation de forages pour rendre l'eau accessible , des écoles et des structures de soins médicaux .

2- L'Algérie, en étroite collaboration avec les pays d'origine, a consenti des efforts humains et financiers considérables dans la gestion des flux migratoires qui arrivent sur son territoire, et mène une grande campagne de lutte contre les trafics et les passeurs. Mon pays qui plaide pour une approche qui respecte le Droit international , les lois nationales et surtout la dignité humaine lance l'appel à une prise en charge commune et au partage des responsabilités et des engagements de toute la communauté internationale.

3- Les effets des changements climatiques deviennent une réalité de nos jours en Algérie, avec des incendies et des inondations sans précédent et des flux de migrants, de plus en plus importants, en provenance des pays sahéliens.

L'appui de l'OIM et des autres partenaires est crucial à cet égard. Le phénomène migratoire, faut-il le rappeler, ne connaît pas de frontières, et sa gestion ne doit pas relever uniquement des seuls pays de transit. C'est pour cette raison que nous insistons sur le partage équitable des charges inhérentes à la gestion des flux migratoires.

4- L'idée de la mobilité humaine, bien que constituant l'une des pistes à envisager pour assurer une meilleure gestion des flux migratoires, doit être examinée dans toutes ses dimensions pour mieux cerner ses contours. L'Algérie considère que cette initiative très louable ne règlera pas le problème

dans sa globalité, et pourrait accentuer l'état de pauvreté des pays pourvoyeurs de migrants en les privant de la main d'œuvre qualifiée.

5- Mon pays contribue à la gouvernance mondiale de la migration. La conjugaison de nos efforts est nécessaire pour lutter contre le trafic des migrants, la traite des personnes, le terrorisme et le discours haineux. L'Algérie, loin de toute agitation médiatique, a beaucoup avancé dans ces domaines, en partenariat avec les différents partenaires dont l'OIM.

Pour conclure, permettez-moi de souligner l'importance de distinguer entre les situations différentes entre migrants, réfugiés et personnes déplacées. Les causes, les aspirations et les solutions sont différentes. Mon pays insiste sur la nécessité d'un traitement adéquat et en parfait respect de la légalité internationale en vue d'assurer la meilleure prise en charge possible dans le strict respect du mandat de chaque organisation internationale et en étroite collaboration avec les pays concernés.

Je vous remercie pour votre attention.